Le Vausserouxien 2014

n°26

Rénovation des plaques

Commémoration du Centenaire de la guerre 1914-1918

Sommaire

- Le mot du Maire p 1
- Le Conseil Municipal p 2
- Etat civil - Listes électorales p 3
- Informations utiles p 4 - 5
- Démarches administratives p 6
- Documents à conserver p 7
- Dates et décisions du Conseil Municipal p 8 - 9
- Commissions et délégations – Conseil Municipal p 10
- Budget 2014 p 11 - 12
- Subventions - Bâtiments - Voirie p 13
- Les zones humides p 14
- La nouvelle Communauté de Communes « Parthenay-Gâtine » p 15
- La Fête au village p 16 - 17
- Club des aînés ruraux p 18
- Communauté chrétienne p 19
- Association des Parents d'Elèves p 20 - 21
- A.C.C.A. (chasse) p 22
- Association Loisirs Sportifs – Amicale des donneurs de sang p 23
- ASPM (Association Sportive du Pays Ménigoutais) p 24 - 25
- A.D.M.R. – Bien vieillir chez soi en Gâtine p 26
- Centre Social et Culturel Cantonal p 27
- Infos sécurité p 28
- Infos Syndicat des eaux de la Gâtine p 29
- La FNATH p 30
- Recensement citoyen p 31
- Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay p 32
- Infos travaux logement & habitation p 33
- Manifestations 2015 p 34
- Artisans - Commerçants p 35

.../...

Le mot du Maire

2014 est une année de transition, avec une partie de l'ancienne équipe et des nouveaux conseillers municipaux. Ce sera un nouveau groupe qui va travailler ensemble sur des projets pour le bien de notre commune.
Quatre anciens conseillers municipaux n'ont pas souhaité se représenter, qu'ils soient remerciés de leurs années passées au service de notre collectivité.

Le plus gros projet de notre commune que nous inaugurerons prochainement a commencé en 2002 (stade, vestiaires, atelier communal, lotissement, parcours santé, jeux enfants, parking et divers aménagement de sécurité), 12 ans pour ce projet qui arrive enfin à son terme.
On peut voir que ces grands travaux ont apporté une dynamique communale.

2014 - Le centenaire de la guerre 14-18 nous a amené à procéder à la réfection du monument aux morts et à rénover les portails du cimetière. L'occasion nous était donnée de réaliser ses petits travaux qui leurs ont redonnés de « l'éclat » avec toute l'ampleur de notre fête du village que chacun apprécie.

Mais le gros travail de 2014 a été la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes « Parthenay-Gâtine » avec des modifications de compétences :

- **Ecole** : la reprise des compétences « cantines et du transport scolaires » au niveau communal. Nos quatre communes « Reffannes, St Martin du Fouilloux, Vausseroux, Vautebis » ont souhaité s'unir pour que ce soit plus simple à gérer en gardant le même mode de fonctionnement pour le bien des parents.
  Au vu des règlements sanitaires toujours plus contraignants, l'ensemble des 4 communes a fait le choix, en concertation avec les parents, d'un fournisseur (Poitou-Resto) pour la livraison des repas. Depuis la rentrée scolaire, il semble avoir apporté satisfaction.
- **Voirie :** Le retour de la compétence « voirie » a eu peu d'impact sur notre budget car seulement 1/3 de notre réseau était concerné.
- **Fiscalité :** Les enjeux financiers étaient importants, nos taux communautaires étaient différents que l'on soit des secteurs de Parthenay, Ménigoute, Thénezay, Secondigny. Après discussion pour uniformiser la fiscalité, ce qui est normal au vu des montants financiers, nous avons trouvé l'équilibre entre nos collectivités.

C'est dans ce nouveau contexte, avec des cantons remaniés et une Région qui grandit que notre Commune doit trouver sa place.
Nous avons des atouts.
A nous, Conseil Municipal, et vous, habitants, de les utiliser pour faire avancer notre Commune.

Moins de subventions, l'Etat qui met des restrictions budgétaires, on pourrait se dire : on ne fait que le quotidien.
Et bien, non ! Avoir un grand projet, à la dimension de notre commune bien sûr, avec un échéancier raisonnable, est la valeur sûre de notre avenir.
C'est pourquoi cette équipe se doit de réfléchir en 2015 et de déterminer le choix à long terme et je dis aux jeunes élus « n'ayez pas peur de vos ambitions, apportez vos idées ».

Mais dans ce monde qui bouge, on ne doit pas oublier ceux qui sont dans le besoin (chômage, difficultés financières, maladie, solitude…).
Sachez tous qu'en cas de besoin, quel qu'il soit, n'hésitez pas à venir à nous, nous serons toujours à votre écoute.
Je vous souhaite avec mon Conseil Municipal et les employés communaux une excellente année 2015.

Philippe ALBERT.

Le Conseil Municipal

De la gauche vers la droite :
Céline DARAIZE, Flora LAMONTAGNE, Nadira BERCH, Christine FREUCHET, Marie-Chantal GRELLIER (3ème adjointe), Joël MOREAU (2ème adjoint), Philippe ALBERT (Maire), Sébastien GOURBAULT (délégué de fonction), Sylvie AUBINEAU (1ère adjointe), David ALAPHILIPPE, Pascal DEQUICK.

Les employés communaux

De la gauche vers la droite :
Françoise GUEGNARD (secrétaire), Laurent PAPINEAU (agent communal), Mylène CHAMPION (cantinière), Alexis GUIGNARD (agent communal en contrat d'avenir).

Bienvenue à Laurent, notre employé communal et à Mylène qui a pris le statut communal (reprise compétence « Cantine » de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine).

Etat civil

Naissance :

- CAIL BOUCHERIE Yann 08/01/2014

Mariages :

- MAGRI Sabrina et DUMAINE Damien 28/06/2014
- CORBIN Karine et GUITTON Olivier 16/08/2014

Décès :

- POUDRET Alain 13/02/2014
- PAIN Elie 05/06/2014
- THOUIN Raymond 07/06/2014
- JORIGNÉ Valère 02/07/2014
- HU Régis 10/09/2014
- GUILLOTEAU Fabien 27/10/2014

Une pensée pour Alain :

La Commune rend hommage à Alain POUDRET, son employé communal, qui nous a quitté trop tôt.
Tu as œuvré pour notre collectivité près de 6 ans.
Tu as su être à l'écoute de la population et mettre tes compétences au profit de la commune.
Par ton travail, par ton bénévolat, tu as servi ta Commune avec bravoure et sérieux.
Nous ne l'oublierons pas.

Rectification liste électorale

Additions	Radiations
ALAPHILIPPE Renaud	ALLIO Caroline
BRUNET Julie	CARRE André
BUISSON GUERIN Martine	FEUTRY-GOUYET Aurélie
GUERIN Lucien	GIRET Olivier
PIED Jean-Charles	GRANGER Dominique
PIED THIOLLET Valérie	HU Régis
POUDRET Dimitri	JORIGNE Valère
TIENDREBEOGO Gaétan	LOEZ Michelle
VIDAL Sébastien	PAIN Elie
	TORCHAUSSE-CHARON Aline

Informations utiles

Communales		
	Renseignements	**Coordonnées - contacts**
Mairie	lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h	05/49/70/21/19 mairie-vausseroux@wanadoo.fr
Cantine	Tickets repas	à la mairie
Ecole	Inscription	à la mairie
Transport scolaire	Inscription	à la mairie
AEPS (accueil éducatif péri-scolaire)	Cartes AEPS	à la mairie
Paroisse	Contacts : Mme Caillon, Mme Loison et Mr Buret	05/49/70/25/62 ou 05/49/70/28/26 ou 05/49/70/21/58
Aide à domicile - ADMR	mercredi : 9h à 12h30 et vendredi : 13h30 à 17h	05/49/69/11/02
Déchets verts	d'avril à octobre tous les samedis de 15h à 17h30	Route de Reffannes

Alors jusqu'à juin -

Extérieures - autres		
	Renseignements	**Coordonnées - contacts**
Electricité	SEOLIS - dépannage	Tél : 0 969 321 411
Eau - assainissement	Syndicat des Eaux de la Gâtine	Tél 05/49/95/03/47 contact@eaux-de-gatine.fr
Ordures ménagères	CCPG (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine)	CS 80192 79205 PARTHENAY Cedex mail: ccpg@cc-parthenay-gatine-fr Antenne de Ménigoute 05/49/69/13/18 ccpg-menigoute@cc-parthenay-gatine-fr
La Poste	du lundi au vendredi de10hà12h15 samedi 9h30 à 12h15	Reffannes tél : 05/49/70/22/39
Déchetterie	Lundi-mardi-mercredi-vendredi-samedi de 9h à12h et14h à18h	Ménigoute 05/49/69/10/66
Gendarmerie	mardi - samedi de 14h à 18h	Ménigoute 05/49/69/00/02 ou 17
Pompiers	Ménigoute	05/49/69/00/11 ou 18 ou 112
Assistante sociale	sur RDV à Vasles - les Forges	05/49/63/31/03
Banque alimentaire Enfance jeunesse	Centre Social Culturel Cantonal	Les Forges 05/49/69/93/13 csc.paysmenigoutais@csc79.org
Portage des repas	Maison de retraite de Vasles	05/49/69/91/43

Tarif location de la salle des fêtes :

▪ Bal par les entrepreneurs	1 000 €
▪ Location entreprise ou micro-entreprise	100 €
▪ Bal par associations communales	110 €
▪ Repas, dîner-dansant, banquet	150 €
▪ Vin d'honneur	50 €
▪ Concours de cartes, loto	70 €
▪ Autres manifestations (réunions)	50 €
▪ Repas par le restaurateur local	100 €
▪ Repas froid (sans la cuisine ni vaisselle)	100 €
▪ Supplément si repas le lendemain	30 €

- Réservation officielle après paiement d'une caution de 250 €.
- Le paiement intervient à la remise des clés
- Caution pour le ménage 100 €
- Deux manifestations gratuites maximum pour les associations communales.

L'utilisateur de la salle des fêtes devra **obligatoirement** rendre la salle propre, balayée et serpillée, cuisine incluse et ses annexes.
- Si aucun nettoyage n'est effectué : 100 €
- Si la salle est partiellement nettoyée : 50 €

Les réservations ne seront effectives que lorsque la convention, l'attestation d'assurance et la caution de 250€ seront arrivées en mairie.
Veuillez demander à votre assureur cette attestation couvrant les dommages de la salle des fêtes à la date du jour de votre réservation.
La remise des clés ne pourra pas avoir lieu avant 18 heures le vendredi en raison du ménage effectué l'après-midi.
Notre salle servant à la cantine, il est **impératif par mesure d'hygiène que celle-ci soit rendue impeccable**. Merci de votre compréhension.
Pour les sépultures : La salle est mise à disposition gratuitement pour les familles qui le désirent (à remettre en état).

Pour toutes réservations, contacter : La Mairie : 05 49 70 21 19
Mme Sylvie AUBINEAU : 05 49 70 26 38 (après 15 heures) Mme Chantal GRELLIER : 05 49 70 29 31

Tarifs concessions cimetière

Concessions		Cavurnes		Columbarium	
- Concession trentenaire	50 €	- trentenaire	400 €	- trentenaire	400 €
- Concession cinquantenaire	70 €	- cinquantenaire	500 €	- cinquantenaire	500 €

Collecte textile-chaussures : janvier à juin 2014

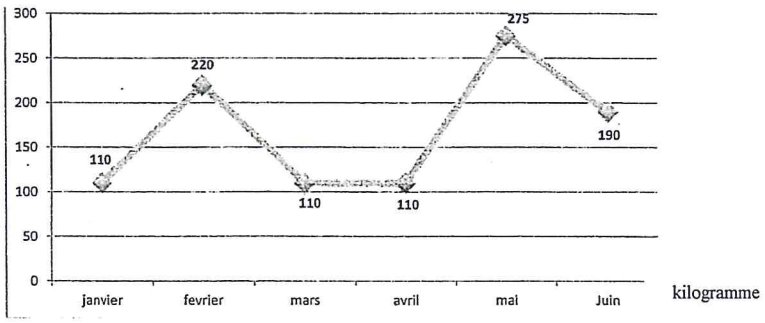

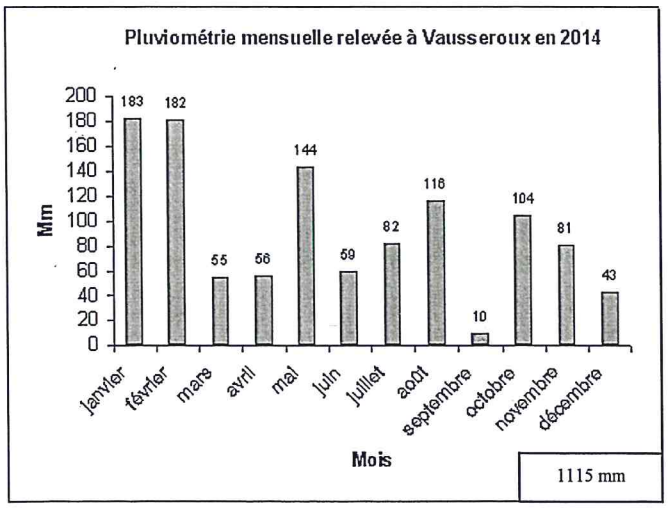

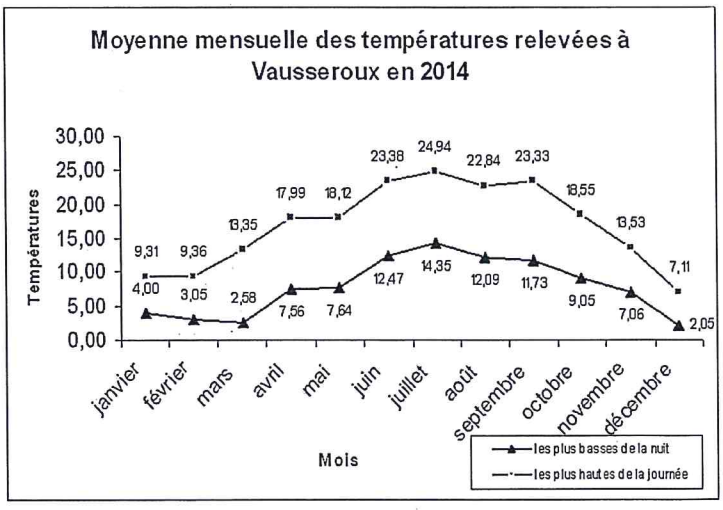

Sylvie AUBINEAU et Chantal GRELLIER.

Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Nouveau Passeport Biométrique	Mairie munie d'un service spécial PASSEPORT Parthenay - Niort - St Maixent l'Ecole	Extrait d'acte de naissance 2 photos d'identité nouveau format Justificatif de domicile Pour un renouvellement, ancien passeport (valable 10 ans / adulte et 5 ans / enfant)	Timbre fiscal à 86 € adulte 42 € (15 à 18 ans) 17 € (0 à 15 ans)
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture	Certificat de vente, carte grise barrée signée du vendeur, carte d'identité ou permis Certificat de non gage, certificat contrôle techn. de moins de 6 mois Attestation Domicile	suivant la puissance du véhicule
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	2 photos d'identité (nouveau format) Justificatif de domicile Pour un renouvellement, fournir l'ancienne carte d'identité Pour 1ère demande : Extrait de naissance	gratuit (si restitution de l'ancienne carte) 25 € timbre fiscal sans restitution sur justificatif de perte ou de vol
Extrait acte naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte naissance pour un français né à l'étranger	Ministère des affaires étrangères Service Central d'Etat Civil 44941 Nantes cedex 9	Indiquer son état civil et son adresse	Enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer son état civil et son adresse	Enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer son état civil et son adresse	Enveloppe timbrée pour le retour
Livret de famille	Mairie du domicile	Duplicata à demander à la mairie	Gratuit
Casier Judiciaire	Casier judiciaire national 44317 Nantes Cedex 3	Indiquer son état civil et son adresse (joindre justificatif d'identité)	Ou par Internet
Inscription au Recensement Militaire	Mairie du domicile	à partir de 16 ans Livret de famille des parents	Gratuit

Documents à conserver

Vie professionnelle

Allocations de chômage	4 ans
Fiches de paie	Jusqu'à la liquidation de la retraite
Contrats de travail	
Lettres d'engagement et de licenciement	
Reçus pour solde de tout compte	
Certificats de travail	
Avis d'arrêt de travail en cas de maladie ou d'accident	
Relevés des points des caisses de retraites	
Avis de versements des pensions de retraite	5 ans

Banques

Chèques encaissés	1 an
Prêts à la consommation	2 ans après la dernière échéance
Relevés de comptes, talons de chèques, ordres de virement, bordereaux de versement	10 ans
Prêt immobilier	10 ans après le règlement de la dernière échéance de crédits
Ordre de prélèvements automatiques	Jusqu'à la fin de leur validité
Contrats avec la banque, contestations, courriers, oppositions	10 ans après la clôture du compte
Contrats de prêts à la consommation	2 ans après l'expiration du crédit

Famille

Jugement d'adoption	A vie
Décret de naturalisation	A vie
Reconnaissance d'enfant naturel	A vie
Contrat de mariage	A vie
Jugement de divorce ou de séparation de corps	A vie
Donations	A vie
Livret de famille	A vie
Ordonnance de non-conciliation	A vie
Testaments et succession	A vie
Jugement fixant la pension alimentaire	5 ans après la dernière échéance due

Impôts et taxes

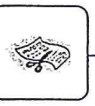

Déclaration des revenus	3 ans
Avis d'imposition sur le revenu	3 ans
Déductions fiscales	3 ans
Taxe d'habitation, redevance télévision	1 an
Taxe foncière	1 an
Preuves de paiement des impôts	4 ans

Assurances

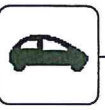

Quittances de primes	2 ans
Courrier de résiliation et son avis de réception	2 ans
Cotisations d'assurance vie	5 ans
Contrats d'habitation et d'automobile	10 ans
Dossiers de sinistres	10 ans
Contrats d'assurances décès et d'assurances vie	A vie
Assurance responsabilité civile	A vie

Santé

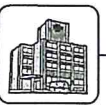

Ordonnances	2 ans
Décomptes de remboursements de prestations d'assurance maladie et maternité	2 ans
Factures d'hôpital	30 ans
Décomptes de versements des indemnités journalières	Jusqu'à la liquidation des droits à la retraite
Radios, comptes-rendus opérations, résultats d'examen, vaccinations, carnets de santé	A vie
Documents d'accidents du travail	A vie
Carte vitale	A vie
Carte d'invalidité	Délivrée pour une durée d'1 an à 10 ans

Logement

Téléphone	1 an
Certificat de ramonage	1 an
Eau	4 ans
EDF	5 ans
GDF	5 ans
Quittances de loyer	5 ans
Contrat de location	5 ans
Factures de travaux et devis	10 ans
Charges de copropriétés et correspondance avec le syndic	10 ans
Règlements de copropriété et comptes-rendus d'assemblée générale	A vie
Titre de propriété	A vie
Facture de déménagement	1 an
Facture de petits travaux (peinture, plomberie)	30 ans si artisan, 10 ans si société commerciale

Dates et décisions du Conseil Municipal

13 janvier 2014 :
Adoption à l'unanimité des modifications statutaires du Syndicat des Eaux de la Gâtine (adhésion de 10 communes supplémentaires).
le Conseil Municipal fait le point sur l'organisation future des cantines scolaires.
Il accepte le devis « Jardin du Moulin » pour réaliser les travaux paysagers : confection de massifs.
Il décide d'alimenter le local « attente car scolaire » avec un éclairage adéquate.

3 mars 2014 :
Les comptes de gestions et administratifs 2013 sont approuvés.
Le Conseil Municipal adopte le plan de mise en accessibilité des voiries et espaces publics.
Il approuve la restitution aux communes de la compétences « PLU et cartes communales ».
Il donne un avis favorable au schéma de cohérence territoriale du Pays de Gâtine.
Il fixe les permanences électorales du 23 et 30 mars pour les élections municipales.

28 mars 2014 :
Le Conseil Municipal élit le Maire, les adjoints, un délégué de fonction et des délégués dans les institutions.

3 avril 2014 :
Le Conseil Municipal prend acte des évolutions fiscales de la nouvelle Communauté de Communes Parthenay-Gâtine et des incidences sur la fiscalité communale.
Il décide le taux applicable aux indemnités de fonctions des élus.
Il nomme des délégués (défense, ADMR, impôts, CNAS, sécurité routière, centre social, commissions communales).

28 avril 2014 :
Le Conseil Municipal nomme les membres de la commission d'appel d'offres.
Il vote les taux d'imposition communaux en tenant compte du lissage décidé par la nouvelle Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.
Il vote à l'unanimité les budgets primitifs 2014.
Il décide de continuer la mise à disposition du contrat d'avenir à la Commune de Chantecorps pour 8h/semaine.
Il décide de retenir Mr Laurent PAPINEAU au poste d'employé communal.
Il désigne les délégués dans les commissions de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.
Le Conseil Municipal propose une organisation cantonale des cantines et transports scolaires. Au cas où celle-ci ne serait pas retenue, il donne son accord pour être porteur du groupement sur le RPI « Reffannes – St Martin du Fouilloux – Vausseroux – Vautebis »

23 mai 2014 :
Le Conseil Municipal contracte une ligne de trésorerie de 70 000 € auprès du Crédit Agricole.
Il décide d'adhérer au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres.

20 juin 2014 :
Le Conseil Municipal nomme Philippe ALBERT, délégué titulaire en vue de l'élection sénatoriale.
Suite au refus d'organisation cantonale et suite à l'accord des quatre municipalités du le RPI « Reffannes – St Martin du Fouilloux – Vausseroux – Vautebis », le Conseil Municipal de Vausseroux accepte d'être gestionnaire des cantines et transports scolaires.
Il donne son accord à la création d'une régie de recettes et vote le budget annexe.
Il accepte la vente de la parcelle n° 7 du lotissement communal « Le Chemin Vert ».

22 juillet 2014 :

Suite à la rencontre avec le Conseil Général, le Conseil Municipal décide de solliciter des subventions de travaux de sécurité sur la route de St Martin du Fouilloux et sur la route de Vautebis.
Il fixe les membres acteurs locaux de la Commission des zones humides.
Il accepte le devis de réfection des dorures du monument aux morts, des entrées du cimetière et la fabrication d'un porte drapeau.

22 septembre 2014 :

Suite au retour de la compétence « voirie », le Conseil Municipal valide la convention avec la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine dans le cadre des remboursements d'emprunt.
Il vote les subventions aux associations.
Il décide l'interdiction de stationner à la sortie de l'entreprise VSN « route de St Martin du Fx ».

23 octobre 2014 :

Le Conseil Municipal approuve les zones possibles à urbaniser.
Il décide de maintenir à 1% la taxe d'aménagement.
Il décide de se porter acquéreur d'une maison et terrain dans le bourg.

11 décembre 2014 :

Le Conseil Municipal valide la carte des zones humides.
Il décide de contracter un prêt de 60 000 € et approuve le réaménagement des prêts antérieurs.
Suite au courrier envoyé au SIEDS, le Président a émis le souhait de revoir la correspondance envers les mairies. (courrier au lieu de mail)
Il approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de Communes impliquant les finances communales.
Il accepte le devis de réparation sous passement du toit de l'église pour 636 € .

Philippe ALBERT.

Anciens conseillers médaillés : Pascal PEROTEAU, Jean BETIS, Jean-Claude ROUVREAU, Didier DUPUIS,
en présence de : Delphine BATHO (Députée des Deux-Sèvres), Didier GAILLARD (Conseiller Général), Philippe ALBERT (Maire de Vausseroux)

Commissions et délégations - Conseil Municipal

CCAS : 4 personnes conseil Municipal

- Sylvie AUBINEAU
- Nadira BERCH
- Christine FREUCHET
- Marie-chantal GRELLIER

4 personnes hors conseil municipal

Jeanne PROUST
Jean-Marie DEGUILLE
Renée PAILLER
Jean-Claude ROUVREAU

Commission bâtiments : David ALAPHILIPPE, Sylvie AUBINEAU, Céline DARAIZE, Pascal DEQUICK, Sébastien GOURBAULT, Joël MOREAU.

Commission Voirie : David ALAPHILIPPE, Sylvie AUBINEAU, Pascal DEQUICK, Sébastien GOURBAULT, Marie-Chantal GRELLIER, Joël MOREAU.

Commission Cantine et Transport scolaire : David ALAPHILIPPE, Nadira BERCH, Céline DARAIZE, Christine FREUCHET, Sébastien GOURBAULT, Flora LAMONTAGNE.

Commission Révision de la liste électorale : 1 délégué du Tribunal : Jean-Marie Deguille et 1 délégué de l'administration : Jean Charron

Commission Communication : Nadira BERCH, Sébastien GOURBAULT, Chantal GRELLIER, Flora LAMONTAGNE.

SMAEG (Syndicat Mixte pour l'action et l'expansion de la Gâtine) : Philippe ALBERT – David ALAPHILIPPE

Syndicat des Eaux de la Gâtine : Philippe ALBERT – Pascal DEQUICK

SIEDS : Sébastien GOURBAULT – Flora LAMONTAGNE

Délégué ADMR : Chantal GRELLIER

Correspondant défense: Sébastien GOURBAULT

Délégué CNAS: Chantal GRELLIER

Correspondant sécurité routière: Chantal GRELLIER

Délégué pour le Centre Social Culturel Cantonal: Nadira BERCH

Correspondant Prévention délinquance : Sylvie AUBINEAU

Commissions à la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine :

- Commission Scolaire : Nadira BERCH
- Commission Enfance : Sylvie AUBINEAU
- Commission Action Sociale et Santé : Chantal GRELLIER
- Commission Finances et Marchés Publics : Philippe ALBERT
- Commission Culture, Patrimoine et Technologies de l'Information, de la Communication et des Connaissances : Sébastien GOURBAULT
- Commission Sport : Pascal DEQUICK
- Commission Assainissement : Philippe ALBERT
- Commission Actions Environnementales et Déchets : Sylvie AUBINEAU

Budget 2014

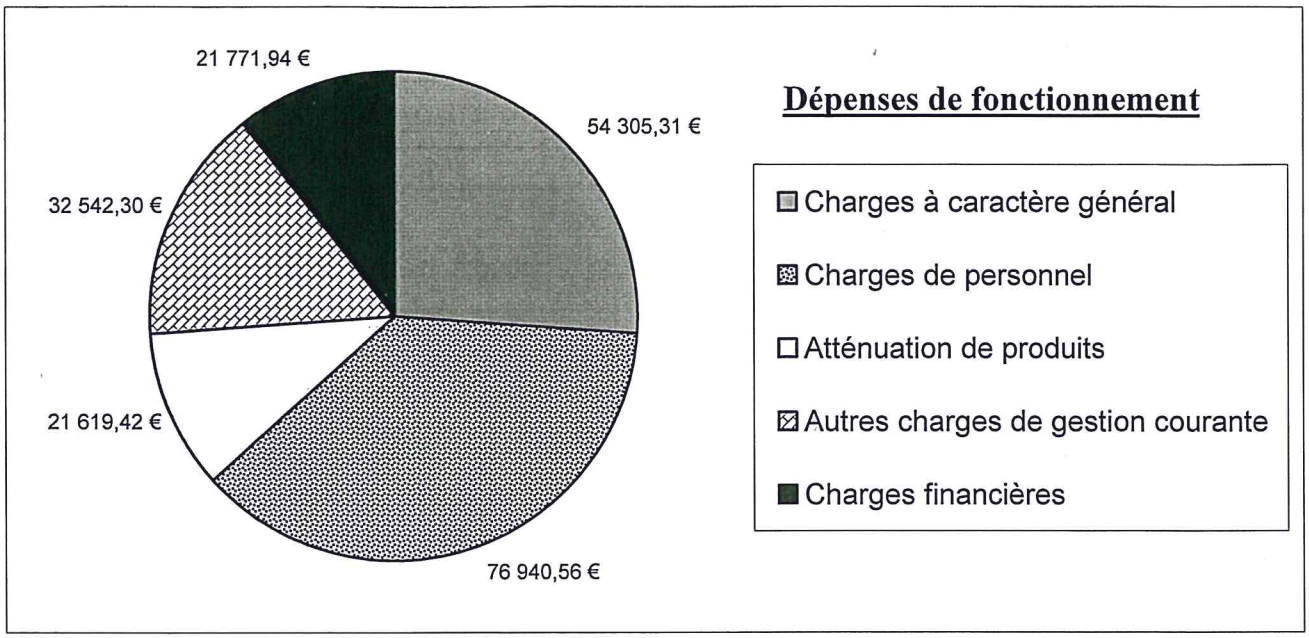

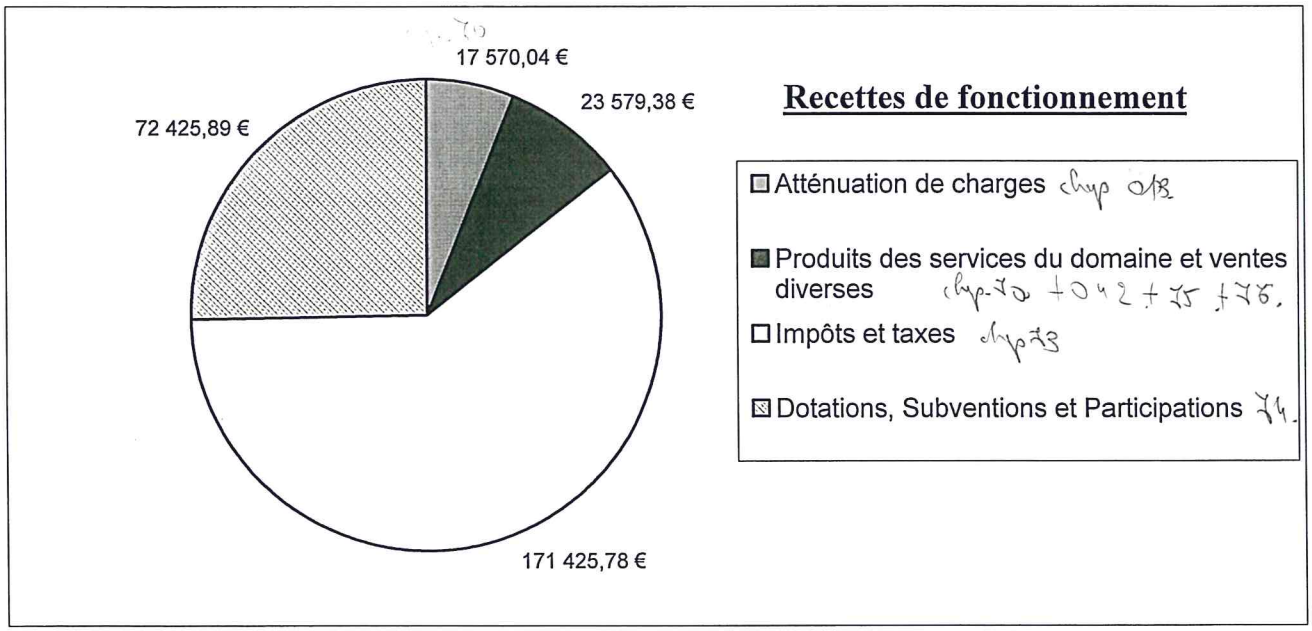

On ne peut pas comparer 2013 avec 2014 du fait de la reprise de compétences en cours d'année (voirie, cantine et transport scolaire).

Nos dépenses de fonctionnement 2014 par rapport à 2013 :
+ en charges à caractère général (entretien voirie)
= charges de personnel (avec emploi d'avenir sur 12 mois) et secrétariat cantine
= atténuation de produit
+ autres charges de gestions courantes (participation budget cantine)
+ charges financières (intérêts emprunt de voirie de l'ancienne Communauté de Communes)

Nos recettes de fonctionnement 2014 par rapport à 2013 :
+ impôts et taxes (dû au changement de la nouvelle Communauté de Communes et à l'harmonisation des taux)
- dotations d'Etat (baisse de la DGF et suppression de la dotation de solidarité rurale cible)
+ atténuation de charges (remboursement du contrat d'avenir sur 12 mois et remboursement du budget annexe cantine pour le secrétariat cantine)

Budget - suite

Dette 31/12/2013	Dette 31/12/2014	Reprise emprunt voirie communautaire	Total dette au 31/12/2014
483 560 €	442 777 €	21 320 €	464 097 €

Nous n'avons pas réalisé d'emprunt en 2014.
Toutes les écritures de retour de compétences n'ont pas pu être passées sur le budget 2014 (emprunt voirie)

Année	2012	2013	2014
Résultat Fonctionnement	55 647 €	67 511 €	77 821 €

Malgré les restrictions budgétaires, nos résultats de fonctionnement ont augmenté ses dernières années.

IMPÔTS :

Votre fiscalité a changé, nous avions quatre communautés de Communes qui avaient des taux d'imposition différents.
Dans ce cas de figure, l'Etat nous propose d'uniformiser les taux ou de l'affecter par lissage sur 12 ans.
C'est ainsi que des taux communautaires ont été revus à la baisse immédiate (foncier bâti), en lissage sur 6 ans (CVAE), et 12 ans pour les autres taxes (foncier non bâti et taxe d'habitation).

Nos taux communaux ont été revus en fonction des changements communautaires et des charges que devra supporter notre commune suite aux nouvelles compétences reprises.
De plus, à cette complexité, l'Etat ne permet que la 1ère année de la nouvelle Communauté de Communes, de déroger à la loi sur la liaison fiscale « taxe d'habitation – taxe foncière non bâtie ».

Vous avez ci-dessous les tableaux « Communes et Communauté de Communes ».

Taxes	Commune		Communauté de Communes		Lissage Communauté de Communes	Lissage CCPG
	2013	2014	2013	2014	Taux	Année
Taxe Foncière Bâtie	8,25%	14,80%	8,30%	1,75%	Lissage	2014
Taxe Foncière non bâtie	31,85%	40,47%	21,96%	20,12%	13,34%	2025
Taxe d'habitation	14,18%	10,84%	10,01%	15,96%	11,75%	2025
Taxe / CFE	14,06%	/	7,89%	22,05%	25,58%	2019

La fiscalité Communauté de Communes va donc baisser un peu tous les ans.
C'est donc environ 7 points pour la taxe foncière non bâtie et de 4 points pour la taxe d'habitation qui seront en moins en 2025.
La CFE (cotisation foncière des entreprises) : elle va augmenter sensiblement sur les 6 ans (+ 3 points en 2019) : cette cotisation n'est perçue que par la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

Philippe ALBERT.

Subventions 2014

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant
Ass Un Hôpital pour les enfants	30,00
Maison Familiale de Saint Loup	20,00
Sté Pêche Coutières - Pagerie-Vauss-Vautebis	20,00
AICM	30,00
ADMR	300,00
Chambre des Métiers CFA VIENNE	20,00
Les Gymnastes de l'Egray (2 enfants)	24,00
Ass Loisirs Sportifs	50,00
Foot Club St Martin Vausseroux	300,00
ACCA Vausseroux	80,00
Club des Aînés de Vausseroux	80,00
Amicale Donneurs de sang	122,00
FNATH - Section Parthenay et Ménigoute	20,00
AFN - Vasles - Les Forges	40,00
Resto du Cœur	20,00
Total	**1 156,00**

Bâtiment

Travaux de fonctionnement :

- Achat drapeau 1 020 €
- Fourniture petit équipement 1 850 €
- Location photocopieur 1 440 €
- Maintenance défibrillateur 70 €

Travaux d'investissement :

- Travaux de salle et abords 3 330 €
- Maintenance logiciel 2 226 €
- Travaux cloisons, peinture et divers en régie 3 075 €

Voirie

Travaux de fonctionnement :

- Achat panneau 154 €
- Fleurs, plantation 200 €
(y compris arbre de la solidarité école)
- Entretien matériel roulant 3 670 €
- Dératisation bourg 480 €
(2 passages / an)
- Entretien voirie 6 318€
- Broyage de haies 2 870 €
- Entretien éclairage public 1 426 €
- Feu d'artifice 900 €

Travaux d'investissement :

- Voies structurantes (Racaud) 99 295 €
- Raccordement assainissement bâtiments communaux (entreprise Bordage) 2 662 €
- Création de massifs (ent Jardin du Moulin) 4 650 €
- Cimetière – monument aux morts (ent. ACM Bruno CARRE) 2 920 €

Sébastien GOURBAULT et Joël MOREAU.

Les zones humides

Un enjeu pour la préservation de la ressource en eau

L'étude a été réalisée par NCA environnement sur notre commune en fin d'année 2014 :

- Une surface totale de **110,683 ha de zones humides** a été inventoriée, ce qui représente environ **5,79 %** du territoire communal.
- 72 plans d'eau et mares ont été inventoriés et représentent une surface totale de 22,344 ha d'eau superficielle close.
- Le réseau hydrographique principal (IGN) s'étend sur 29,94 km et le réseau hydrographique complémentaire (terrain) s'écoule sur 8,13 km.

Nous remercions tous les agriculteurs de leur contribution pour cet inventaire des zones humides, ceux en exercice comme les retraités qui ont une connaissance du terrain, bien utile à ce genre d'étude.
Notre agriculture qui parfois n'est pas toujours comprise quelle qu'elle soit, de petite ou de grande surface, d'élevage ou de grande culture, industrielle ou biologique mais c'est quand même les agriculteurs en majorité, qui entretiennent l'espace et qui travaillent dans notre commune.

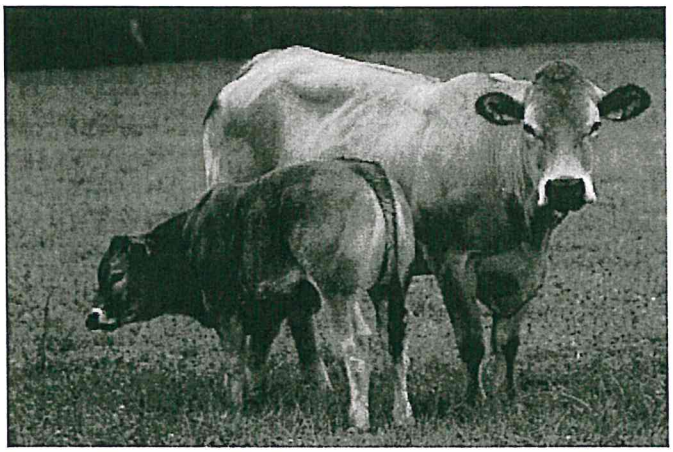

2014 a été une année exceptionnelle avec l'installation de 3 jeunes agriculteurs sur la commune :
Julien CAILLON, Valentin DUMAINE, Quentin DUPUIS

La nouvelle Communauté de Communes "Parthenay-Gâtine"

Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

http://www.cc-parthenay-gatine.fr

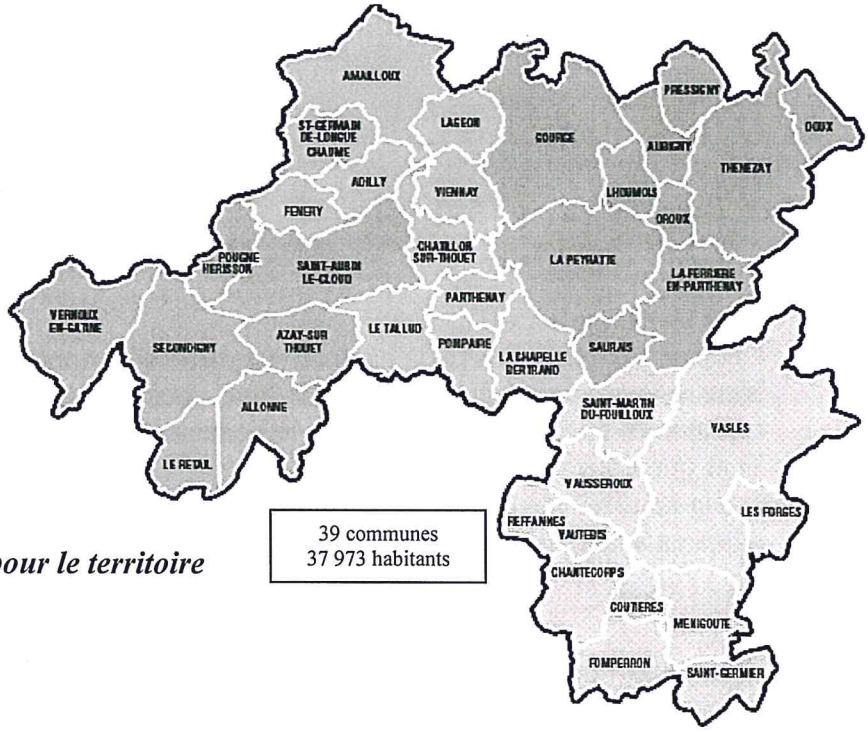

39 communes
37 973 habitants

La CCPG, un formidable défi pour le territoire

La construction un peu difficile certes, ne doit pas nous faire douter de son importance et de ce qu'elle apportera dans notre vie de tous les jours.

Les compétences comme « l'école », « l'accueil péri-scolaire », « la petite enfance », « la collecte des ordures ménagères » et voir demain « les services à domicile aux personnes âgées» sont celles que notre population se sert au quotidien.

Une forte compétence économique est probablement celle qui fera l'évolution de notre territoire avec bien sûr des créations d'emploi.

Pour une égalité des territoires, des compétences retournent à la charge des communes. C'est le cas pour celles du canton de Ménigoute (Habitat, Voirie, petits commerces, cantines).

Pour une égalité des territoires, il a été décidé une fiscalité identique de la taxe foncière bâtie, les autres taxes étant lissées sur 12 ans.

Un grand changement avec la mise en place de la taxe des ordures ménagères dès 2015 (base foncière bâtie x 17,37 %). Certains de nous paieront moins que la redevance actuelle, d'autres plus.
Ceci est le résultat des disparités du territoire pour cette compétence « ordures ménagères » et les impayés qui ne cessaient de croître.

Redevance payée en 2014 pour un foyer de 2 personnes : 208,34 €

Exemple de calcul de la taxe Ordure ménagère 2015 : foyer 2 personnes

Ordures ménagères	Prévision 2015
Base taxe foncière bâtie	1 145,00 €
Taux OM 2015	17,37%
Montant	198,89 €
Frais de gestion environ 8 %	15,91 €
TOTAL REDEVANCE	**214,80 €**

La fête au village

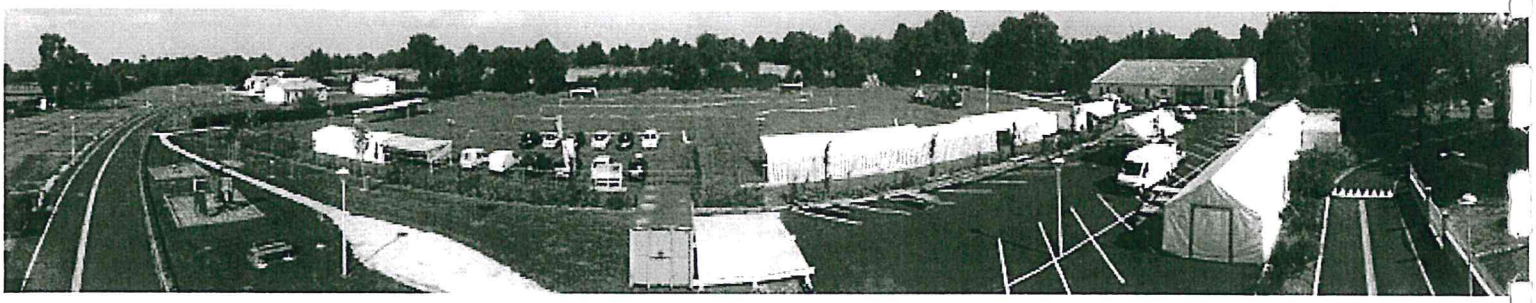

Tout un symbole…
Cette année, elle a pris de la hauteur avec cette cérémonie au monument aux morts.
Nous avons montré encore une fois, que nous étions capable de rassembler « même plus que les cérémonies en ville » comme l'a dit le lieutenant colonel Leboeuf.
Tant que nous serons unis, bénévoles, associations et tant que nous saurons accueillir comme cela, aucun nouveau thème ne pourra nous arrêter sur notre lancée.
Alors en avant pour notre 18ème fête du village 2015 sur le thème des moyens de locomotion.

Merci à tous.

Répartition bénéfice aux associations :

FC SMV :	500 €	APE	: 500 €
Club des Aînés :	500 €	ACCA	: 500 €

250 € aux associations pour leur première participation à la fête

- ASPM (Association Sportive Pays Ménigoutais)
- Club TAROT de Vausseroux (en cours de création, tarot tous les mardis soirs à la salle des associations)

Bilan financier de la fête 2014 :

Total des dépenses	13 308,57 €	Total des recettes	16 948,69 €
Bénéfice	**3 640,12 €**		

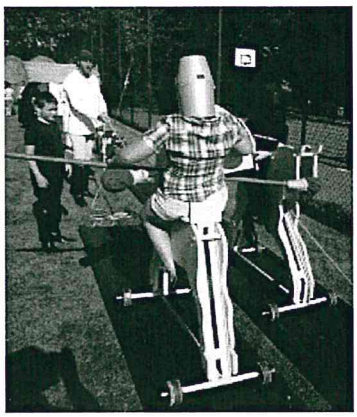

Règlement location tentes de réception :

2 tivolis (superficie de 5 x 12 m) - 1 tivoli (superficie de 5 x 8 m) – 4 tivolis (superficie 3 x 3 m)

- **Caution de 200 € par tivoli**
- **Tivoli de 5 x 12 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 45 € le stand (60€ si location à la semaine)**
  Location hors commune : 85 € / stand (100 € si location à la semaine)
- **Tivoli de 5 x 8 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 35 € le stand (50€ si location à la semaine)**
  Location hors commune : 65 € / stand (80 € si location à la semaine)
- **Tivoli de 3 x 3 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 15 € le stand ou 30 € les 4 stands 3 x 3**
  Location hors commune : 25 € / stand ou 50 € les 4 stands 3 x 3 caution : 100 €
- **Tables et bancs : 5 € pour 1 table et 4 bancs (gratuit pour les habitants de Vausseroux et tout membre actif de l'association)**
  L'éclairage est compris dans la location

Réservation auprès de Mr Philippe GUEGNARD Tél : 05 49 70 29 02.Mail : fanfanjustin@orange.fr

Finale coupe du monde 2014 - 13 juillet

Club des Aînés Ruraux

Notre assemblée générale a eu lieu le 11 décembre 2014.
A ce jour, nous comptons 51 adhérents.

Bureau :
Présidente : Claudette ROUVREAU
Vice présidente : Odette ALBERT
Trésorière : Jeanne PROUST
Secrétaire : Christian COLAS
Membres : Jean-Marie DEGUILLE, Carmen GRELLIER, Christophe LAMONTAGNE, Luc LOISON, Michelle TERRASSON.

Le Club se réunit tous les jeudis à 14h30 pour jouer aux cartes et passer un moment convivial.
Les personnes intéressées peuvent se joindre à nous.

Marche :
Malgré le peu de participants, maintien de la marche le premier lundi de chaque mois sauf août et septembre.

- A 14h30 heure d'été
- A 14h heure d'hiver

Rendez-vous au stade.

Manifestation :
Concours de cartes le 24 octobre 2015.

Sortie :
Une journée retrouvaille courant mars à Beaumont en hommage à Mike BRANT, plus visite musée « auto – moto – vélo ».
Pour plus de renseignements et inscription s'adresser à un membre du club.

Claudette ROUVREAU.

Parc Oriental de MAULEVRIER (49)

Communauté chrétienne de Vausseroux

Pour tenir compte du fait que le nombre de prêtres dans l'Eglise catholique va diminuant, le Diocèse de Poitiers a promulgué une nouvelle organisation des anciennes paroisses.
Pour le secteur de Parthenay qui regroupe 27 communes dont Vausseroux, il est institué une seule grande paroisse qui a été baptisée PAROISSE SAINT JACQUES EN GÂTINE.
Le curé de cette nouvelle paroisse est le Père Gérard MOUCHARD qui réside à St Aubin le Cloud (tél : 06 80 63 30 70). Il est assisté par le Père Jacques POIDEVINEAU (tél : 06 70 31 65 21) et le père Jean RICHARD (tél : 05 49 63 00 50).

La communauté chrétienne de Vausseroux fait partie de la Communauté Locale du Val de Vonne qui comprend les quatre communes de Reffannes, Saint-Martin du Fouilloux, Vausseroux et Vautebis.

Cette Communauté Locale du Val de Vonne sous l'autorité du Père Gérard MOUCHARD est animée par une équipe composée comme suit :

- Mme Marylène THOURAINE — Délégué Pastoral (tél : 05 49 69 00 80)
- Mme Anne De LAFORCADE — Responsable de la vie matérielle
- Mme Christiane GUILLEMET — Responsable de la Liturgie
- Mme Marie-Line AUBINEAU — Responsable de la Foi
- Mme Carol BRADLEY — Responsable de la Charité

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact à Vausseroux avec :

- Mme Thérèse CAILLON (tél : 05 49 70 25 62)
- ou Mme Claudette LOISON (tél : 05 49 70 28 26)
- ou Mr Ghislain BURET (tél : 05 49 70 21 58)

Pour organiser les obsèques chrétiennes d'un parent proche :

- prendre contact avec une entreprise de Pompes Funèbres qui contactera la personne responsable de la cérémonie.

Pour organiser une cérémonie de mariage à l'église :

- prendre contact avec Mr Jacques CHAUVIN de Vasles (tél : 05 49 69 93 45)

Pour préparer un enfant au baptême :

- prendre contact avec Mme Marie-Line AUBINEAU (tél : 05 49 70 23 85).

Le calendrier des messes dominicales est affiché à la porte de l'église.

Merci à tous ceux qui ont participé à la campagne 2014 du Denier de l'Eglise.
Merci également à tous ceux qui ont aidé le Secours Catholique dans sa mission au profit des plus déshérités.

Un nouveau journal paroissial « Chemin Faisant » doit paraître prochainement. Il vous informera sur la vie de votre nouvelle paroisse de St Jacques en Gâtine et vous donnera une vision du monde et de notre région dans l'esprit de l'Evangile.

Communauté Paroissiale.

Association des parents d'élèves

Une nouvelle année scolaire a recommencé et l'APE reprend son rythme. L'assemblée générale, qui s'est tenue le 2 octobre dernier, n'a pratiquement rassemblé aucun parent, à notre grand regret. Malgré tout, nous sommes parvenus à réélire un bureau, avec 5 nouveaux parents d'élèves.
Je reste présidente, assistée, cette année encore, de Nadéra Berch (Vausseroux), vice-présidente. La trésorerie est assurée par Sandra Martin (St Martin du Fouilloux), secondée par une nouvelle venue, Marine Gobert (Clavé). Le secrétariat reste confié à Valérie Lepécuchelle (Reffannes), secondée par un nouveau membre, Raphaël Bouvier (Reffannes). 5 autres parents constituent le bureau : Laurent Lambeau (St Martin), Mathilde Castin (Reffannes), ainsi que Pascaline Dano (Vausseroux), Aurélie Dano (St Martin) et Etienne Lhomme (St Martin) qui nous rejoignent cette année et que nous remercions.

Pour cette rentrée 2014, des effectifs en légère hausse et pas de changement du côté de l'équipe enseignante. La nouveauté est arrivée du côté des cantines, dont l'organisation a dû être reprise par les 4 communes de notre RPI, la communauté de communes Parthenay-Gâtine n'ayant pas repris cette compétence. C'est la commune de Vausseroux qui pilote l'action pour le compte de ses 3 autres collègues (Vautebis, Reffannes et St Martin du Fouilloux). Les repas sont désormais livrés, dans chacune des 3 cantines, tous les matins, par un prestataire niortais, Poitou-Resto. Les menus sont variés, bien sûr élaborés par des nutritionnistes, et nos municipalités ont veillé à ne pas augmenter le prix des repas pour les familles. Dans chaque commune, une commission cantine a été créée. N'hésitez pas à vous rapprocher de la vôtre pour toute question.

Pour soutenir financièrement les projets des différentes classes, l'APE a organisé différentes opérations sur l'année scolaire 2013-2014 : vente de bulbes, de brioches, soirée pizzas en plus de nos 4 rendez-vous habituels : la fête de Noël, le loto, le rallye du muguet et la fête de fin d'année.
Elle a ainsi pu financer, entièrement ou en partie, des activités comme :

- la piscine pour les classes de Grande Section – CP, CE1 et CE2
- la gym petits pour la classe maternelle de Reffannes
- le projet « eau » décliné tout au long de l'année et sous des formes multiples par la classe de GS-CP de St Martin et les CM1-CM2 de Vausseroux, avec un séjour pédagogique de 3 jours à l'Ile d'Oléron et une sortie à l'aquarium de La Rochelle
- la sortie au château d'Oiron qui a clôturé le projet sur les couleurs des 2 classes de maternelles et de CE de Reffannes
- etc.

Sachez que le **budget que nous consacrons aux activités des classes a représenté, l'an passé, 58% de nos dépenses soit plus de 8 000 €, dont plus de la moitié rien que pour les transports liés aux activités.**

Pour cette année scolaire, l'APE va encore pouvoir compter sur le soutien financier de la communauté de communes Parthenay-Gâtine, qui a reconduit à l'identique la subvention accordée l'an passé par la communauté de communes du Pays Ménigoutais ; mais elle ne la reconduira pas l'an prochain, nous le savons déjà. Bien que cette subvention représente à peine 15% de nos recettes, elle manquera à l'heure où les bénéfices de nos opérations ont tendance à baisser au fil des années.
Nous allons donc à nouveau tout mettre en œuvre pour que nos élèves puissent, encore cette année, bénéficier de différents projets initiés par leurs enseignantes *(non arrêtés à l'heure de la rédaction de cet article) :* projet sur les contes et l'imaginaire, en lien avec le Nombril du Monde, pour les maternelles et CE de Reffannes; projet « du blé au pain », toujours pour les maternelles de Reffannes ; sortie sur l'histoire avec l'association Atemporelle pour les CE et CM ; activités sur le « monde du minuscule » : élevage et observation d'insectes, construction d'hôtels à insectes... pour les GS-CP de St Martin du Fouilloux.

Année un peu particulière pour la classe des CM de Vausseroux, puisque Julie Simonet, leur enseignante, s'absentera quelques mois, début 2015, pour son premier congé maternité. Elle leur a néanmoins organisé diverses animations en lien avec les sciences, avec une première intervention en classe, en novembre dernier, animée par l'Ecole de l'ADN de Poitiers. Les CM participent également au projet « Ecole et cinéma » et iront découvrir, au cinéma Le Foyer de Parthenay, 3 films de Jacques Tati.

Pour faire en sorte que tous ces projets puissent se concrétiser, et toujours dans l'objectif d'ouvrir les horizons d'apprentissage de nos enfants tout en réduisant au maximum la participation financière des familles, l'APE va reconduire en 2014-2015 des manifestations incontournables comme la fête de Noël, qui a eu lieu le vendredi soir 19 décembre à Reffannes, avec le marché de Noël des classes, la soirée pizzas, et la fête de fin d'année, qui devrait se dérouler le samedi 27 juin à St Martin du Fouilloux. Nous réfléchissons à de nouvelles formules pour le loto et le rallye du muguet.

L'opération jus de pomme a été reconduite et la cuvée 2014 est disponible à la vente depuis début novembre. Pour ménager vos portefeuilles (et les nôtres!), nous essaierons de limiter nos opérations et de vous proposer des rendez-vous renouvelés. Nous sommes d'ailleurs à l'écoute de tous les parents porteurs d'idées nouvelles susceptibles de mobiliser un maximum de familles. Car il est toujours plus difficile de les mobiliser pour cette très bonne cause que sont nos écoles et nos élèves.

Mais nous savons pouvoir compter sur vous tous, parents, familles, enseignantes, voisins, habitants et élus de nos communes, et vous remercions pour votre soutien, vos coups de main, votre participation à nos manifestations, votre investissement dans la réussite de nos actions!

Très belle année scolaire à tous et très bonne année 2015 !.

Frédérique Rouvreau, Présidente de l'APE
La Chaillerie - 79420 REFFANNES
Tel. :05 49 63 26 96
christophe.rouvreau@wanadoo.fr

Accueil péri-scolaire

Merci aux enfants pour la fabrication des décorations de Noël

A.C.C.A.

Mr Marc DAVID fut décoré d'une médaille de bronze le 17 avril 2014 à Bocapole par la Fédération des Chasseurs pour ses 66 années de permis de chasse ainsi que pour ses 20 ans de services à l'ACCA de Vausseroux.

La gestion du gibier reste toujours la priorité pour l'A.C.C.A.
Cette dernière assure le repeuplement et le suivi du petit gibier de façon régulière grâce :

- aux gains réalisés lors des différentes manifestations qu'elle organise (Repas annuel, grilles tombola, chasse à courre, repas amical des chasseurs)
- et à la subvention versée par l'association « Vausseroux-Animation » que nous remercions vivement.

Le prélèvement du lièvre reste inchangé : 1 / chasseur.

Pour l'année 2014, sur 18 bracelets distribués, 6 lièvres prélevés. Une situation qui devient de plus en plus inquiétante : un comptage sera effectué en début d'année.

Pour le gros gibier, 6 bracelets par an pour le chevreuil. La population de chevreuil est supérieure d'année en année.

Les agriculteurs nous font part de leurs remerciements pour la destruction des ragondins.
Par contre, ils sont inquiets par l'abondance de corbeaux qui détruisent les cultures.

Pour le piégeage des renards, les piégeurs sont toujours à votre disposition.
Une chasse à courre (au renard) sera organisée le samedi 21 février 2015.

L' A.C.C.A. remercie le Conseil Municipal de laisser à disposition le local de la commune pour les rendez-vous de chasse.

La composition du bureau est inchangé à savoir :

Composition du bureau :

Président : Francis BILLEROT
Vice président : Marc DAVID
Trésorière : Christine FREUCHET
Secrétaire : Jean-Marie POUDRET
Membres : Jean-Claude GUILLEMETEAU, Jean-Louis POUDRET, Stéphane DUMAINE.

Dates à retenir :

- 21 février : chasse à courre
- 27 juin : repas des chasseurs au stade
- 21 novembre : dîner annuel de la chasse

Francis BILLEROT.

Loisirs sportifs

SNIFF …….. Liliane n'animera plus nos séances.
Elle a choisi de prendre une retraite bien méritée.
Liliane était notre animatrice depuis presque 20 ans. Grâce à elle, nous sommes restées en pleine forme, toujours sveltes et toujours aussi jeunes (si vous ne nous croyez pas venez à nos séances pour voir).
Christine, notre autre animatrice, elle aussi s'est arrêtée mais pour raison de santé.
Bien sur, l'activité continue. Avec Annick, elle aussi diplômée, qui a pris la relève, mais dont les disponibilités ne permettent pas d'assurer les rendez-vous de l'après-midi.
Seules les séances du soir sont maintenues, le jeudi au lieu du mardi.
Sous la ferme direction d'Annick nous continuons de muscler nos abdominaux, fessiers et autres ischio-jambiers et sa compétence nous permet d'optimiser les séances en tenant compte des éventuels problèmes physiques de chacune avec un seul but se détendre et rester en forme.
Nos séances, ce sont : échauffement, exercices avec accessoires, exercices au sol, étirements.
Les séquences de travail se passent dans une bonne ambiance. Et nous rentrons chez nous de bonne humeur.
Vous devriez essayer aussi, et si vous voulez voir comment cela se passe, les 2 premières séances sont gratuites.
J'ai failli oublier, nous avons conservé la tradition de la bûche de Noël, de la galette des rois et de notre rando- apéro- pique-nique de fin de saison.

Vous pouvez nous rejoindre, vous ne vous ennuierez pas.

L'horaire : le jeudi de 20h15 à 21h15 à la Salle polyvalente de Saint Martin du Fouilloux

COMPOSITION DU BUREAU
- Présidente : Christiane LAURENCIN
- Vice-présidente : Martine ALBERT
- Trésorière : Marie-Paule MAROLLEAU
- Trésorière adjointe : Jacqueline VEILLON
- Secrétaire : Marylène EQUIPE
- Secrétaire Adjointe : Nathalie MAUDET

Christiane LAURENCIN (Tel : 05 49 69 14 77)

Amicale des donneurs de sang

Au seuil de cette nouvelle année, l' amicale vous présente tous ses vœux de bonheur et surtout de santé.
L' année passée ne fut pas des plus réjouissante ,avec son lot de déconvenues, chômage, intempéries.
Espérons, que cette nouvelle année soit plus propice à nos attentes personnelles.
Notre amicale fidèle à ses engagements et selon ses moyens a su répondre présente malgré tout à ses devoirs et obligations pour promouvoir le don du sang. Preuve en est la dernière collecte du mois de Novembre avec ses cinquante dons. Un grand merci à tous ces derniers et félicitations aux nouveaux donneurs au nombre de quatre.
Restons fidèles à nos valeurs, sans jamais oublier le don de soi au service de notre prochain.
Nous espérons vous retrouver nombreux à notre traditionnel bal du 31 Janvier prochain à la salle des fêtes de Reffannes.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Richard JACQUET.

Dates des collectes pour 2015 :
11 mai à Vausseroux
11 décembre à Reffannes

Association Sportive du Pays Ménigoutais

Bien qu'administrativement le Pays Ménigoutais n'existe plus, l'ASPM continue de rayonner sur son territoire géographique. Tous les jeunes des 11 communes connaissent nos 2 secteurs d'activité : le multisports en partenariat avec le CSC du canton de Ménigoute et le football. Les adultes nous réduisent souvent à un club de football mais nous revendiquons d'être bien plus. Nous contribuons à développer la pratique multisports pour tous en milieu rural et nous participons, dans notre domaine sportif, à l'éducation de la jeunesse.

Pour la partie football, nous utilisions principalement les installations sportives des communes de Vasles, Ménigoute et Vausseroux mais nos licenciés proviennent des 11 communes. Nous regrettons, pour le football, de la mise en sommeil du club du FC St Martin Vausseroux mais nous nous réjouissons de parvenir à rassembler maintenant la quasi-totalité du Pays Ménigoutais. L'ASPM a récupéré de nombreux joueurs seniors du FCSMV et nous avons pu conserver les 4 équipes seniors que représentaient nos deux clubs. Nos équipes évoluent au niveau départemental (D1, D4, D5 et D5) et les résultats sont encourageants, voire bons, au moment où ces lignes ont été écrites.

Notre objectif principal reste tout de même de permettre à tous nos adhérents de vivre leur passion pour le football (joueurs et dirigeants) dans la convivialité et le respect de chacun. Ensemble, nous cherchons à prendre du plaisir et à progresser collectivement. Il nous semble y parvenir de belle manière pour l'instant.

L'effectif de nos jeunes est en augmentation et cela nous permet de proposer à chacun une pratique adaptée à son âge et à son niveau de pratique. L'encadrement des jeunes est suffisant en nombre mais nous sommes toujours prêts à accueillir de nouvelles forces pour étoffer l'équipe d'éducateurs ou remplacer des étudiants bien occupés par leurs études. Le club dispose également d'une quarantaine de dirigeants bénévoles et de deux éducateurs salariés : Emilien BLOT a rejoint Romain PARNAUDEAU en tant qu'emploi d'avenir depuis le 1 mars 2014.

Nos U15 (cela correspond à 4e et 3e au collège) découvre cette saison le football à 11.

La partie multisports de notre activité se fait en partenariat avec le CSC du canton de Ménigoute. L'ASPM anime, via ses salariés, des activités multisports sur différents temps : les Activités Périscolaires (APS) et les Accueils Educatifs Péri-Scolaires (AEPS) sur les communes de Fomperron, Ménigoute, Reffannes, St Martin du Fouilloux, Vausseroux et Vasles. Avec la réforme des rythmes scolaires et l'arrivée d'Emilien en tant que salarié, ce projet multisports est en cours de développement pour devenir un véritable projet sport-santé. Nous avons d'ailleurs reçu en début d'année scolaire le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Région Poitou-Charentes.

Emilien et Romain participent aussi à d'autres actions du CSC : journée des associations, semaine du jeu et du jouet, soirée jeux, ... L'été, ils encadrent plusieurs centres de vacances à dominante sportive sur le canton et ailleurs. Ils sont également présents au collège de Ménigoute à raison de deux heures par semaine dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Les APS et AEPS sont l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles activités sportives.

Si, comme nous, vous aimez le football, vous pouvez adhérer à l'ASPM en tant que joueur ou dirigeant. Il y aura forcément une place pour vous. Vous pouvez aussi simplement nous soutenir en devenant supporter de l'ASPM (20€). Vous recevrez ainsi notre journal interne qui vous permettra de suivre nos actualités et d'être au courant des matchs et manifestations à venir en Pays Ménigoutais. Contact : aspm@footeo.com

Dates à retenir :
Samedi 7 février 2015 : dîner dansant de l'ASPM
Samedi 30 mai 2015 : ASPM CUP - tournoi U11 et U13
Samedi 6 juin 2015 : Assemblée Générale + tournoi seniors en semi-nocturne

Vous retrouverez ces informations et bien d'autres sur notre site internet : http://aspm.footeo.com

Nous tenons à remercier la municipalité de Vausseroux pour le soutien moral et financier qu'elle nous apporte.

Bonne année 2015 à tous.

Christophe DAVID, Co-président de l'ASPM.

ADMR
la référence du service à la personne
DEUX-SÈVRES

http://www.admr.org/
Aide à la Personne en Milieu Rural

L'ADMR du Canton de Ménigoute, c'est une quinzaine de bénévoles sur les 11 communes.
C'est aussi 31 salariées pour environ 120 personnes aidées.
L'association est toujours à la recherche de bénévoles qui veulent bien donner de leur temps aux personnes qui sont dans le besoin.
Pour tous renseignements, le bureau est à votre disposition au 05 49 69 11 02. Il est ouvert le mercredi matin de 9h à 12h30 et le vendredi après midi de 13h30 à 17h.
Ou bien contactez M.Chantal GRELLIER, notre déléguée communale, au 05 49 70 29 31.

L'A.D.M.R. Canton de Ménigoute, toujours à votre service.

bien vieillir chez soi

L'Association gérontologique de Gâtine participe au maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus.

Nous sommes à votre écoute pour identifier ensemble vos attentes et vos besoins, pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition, pour vous guider dans l'amélioration de votre logement.

Nous pouvons vous orienter vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes, vers une structure d'hébergement pour une place permanente, vers une place d'accueil de jour ou temporaire en établissement.

Nous pouvons vous aider à coordonner les prestations des professionnels intervenant à votre domicile (aides à domicile, aides-soignantes, infirmières,...) en concertation avec votre médecin traitant, à accompagner votre retour à domicile après une hospitalisation...

Nous pouvons vous mettre en relation avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...), avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (groupe de paroles pour les aidants, de conférences,...).

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE DE GATINE
(CLIC de Gâtine & Réseau de santé nord Deux-Sèvres & MAIA 79)
20 rue de la Citadelle / 79200 PARTHENAY - **Tel : 05.49.63.45.70.**
Plus d'informations sur www.clic-reseau-gatine.com

Aider les aidants :

Vous êtes un conjoint ou une conjointe d'une personne désorientée ou en perte d'autonomie, ou un enfant prenant en charge l'un de vos parents... n'oubliez pas de prendre soin de vous. Votre santé en dépend... contactez nous, nous pouvons vous mettre en relation avec des services pour vous aider dans votre rôle quotidien.

Centre Social et Culturel

Le Pays Ménigoutais fait partie depuis le 1er janvier 2014 de la nouvelle Communauté de Communes Parthenay Gâtine (CCPG).
Le Centre Social et Culturel (CSC) intervient plus particulièrement sur 11 communes. Il est ouvert et partie prenante des projets de ce nouveau et grand territoire dans lequel il est le seul CSC. Sa place est d'autant plus importante au vue de son expérience datant bientôt de 40 ans.
Afin de fêter cet anniversaire comme il se doit, nous vous donnons rendez-vous le samedi 30 mai 2015 pour souffler ensemble les 40 bougies du CSC du canton de Ménigoute. Pour cette occasion, nous vous réservons de nombreuses animations pour petits et grands (lieu, horaires et activités en cours).
Le CSC dispose d'un grand nombre d'activités allant des plus jeunes aux seniors, elles sont destinées aux habitants du canton, mais pas seulement et en réponse aux demandes et attentes de chacun d'entre vous. Si vous avez des suggestions, des propositions d'activités, envie d'être bénévole… n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir.

Voici un petit aperçu de ce que le CSC vous propose :

Les Tout-petits
- Mutli-accueil : garde ponctuelle et régulière
- RAM : relais d'assistantes maternelles
- …

Les Enfants
- Cant'on est Mercredi : accueil de loisirs durant les mercredis, activités diverses (nature, sport, loisirs créatifs)
- Accueil de Loisirs : durant chaque période de vacances scolaires (excepté les vacances de Noël)
- Coordination des APS (activités péri-scolaires)
- Coordination et animations des AEPS (accueil éducatifs péri-scolaires)
- …

Les Jeunes
- Ouvertures et animations des Foyers de jeunes de Vasles et Ménigoute
- ….

Activités sociales et familiales
- Épicerie sociale et solidaire « La Passerelle », sur inscription et sous conditions, ouvert un jeudi sur 2, destinée à toutes personnes habitant le canton et rencontrant des difficultés financières et sociales même ponctuelles
- « Parenthèse au Jardin », Chantier d'insertion (maraîchage biologique) accueillant 16 salariés en insertion accompagnés par 3 encadrants techniques et une conseillère en insertion socioprofessionnelle de l'AICM – VASLES
- Bourses : 2 fois par an, destinées aux personnes souhaitant donner une 2éme vie à ses vêtements, livres, sacs, matériel de puériculture, chaussures, jouets, jeux…
été 2015 : 21-22/03/15 – Ménigoute (salle des fêtes)
hiver 2015 : 17-18/10/15 – Vasles (Maison du mouton)
- Les « échanges de savoirs » Ateliers de loisirs créatifs (parchemin, scrapbooking, art floral, cuisine, patchwork)
- Puces loisirs créatifs : 1er mars 2015 – salle des fêtes – Ménigoute
- Marché de noël (3ème édition) : 29 novembre 2015 – salle des fêtes - Ménigoute
- Cinéma : 1 séance tous les 15 jours. Accueil et billetterie assurés par les bénévoles du CSC
- …

Si vous souhaitez en savoir davantage concernant nos activités, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au : 05-49-69-93-13, ou par mail : **csc.paysmenigoutais@csc79.org**
Vous pouvez suivre nos actualités sur notre site internet :http://paysmenigoutais.csc79.org/ ou sur facebook.

L'équipe du CSC

Infos Sécurité

Les conseils de prévention du SDIS 79
Protégez votre famille et votre maison, **<u>équipez vous d'un détecteur de fumée !</u>**

Le 8 mars 2015, l'installation de détecteur de fumée sera obligatoire dans toutes les habitations.

N'attendez-pas cette date, équipez-vous au plus vite d'un DAAF (détecteur avertisseur autonome de Fumées).

<u>Défibrillateur :</u>

La Commune de Vausseroux possède un défibrillateur installé en façade de la Mairie.
A utilisez en cas d'urgence.

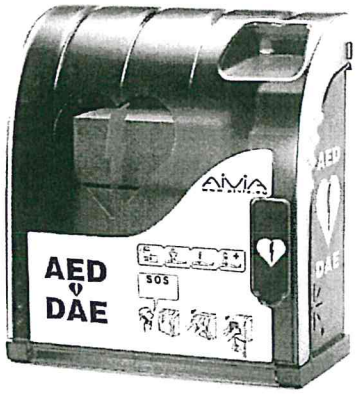

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <u>www.prevention-maison.fr</u>

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GATINE

L'HIVER, PENSEZ A PROTEGER VOTRE COMPTEUR D'EAU !

Un compteur non protégé risque de geler ou de se détériorer au fil du temps.
Le gel de votre compteur entraînerait une rupture de l'alimentation en eau et des frais onéreux de réparations. Ces frais pourraient vous être imputés, car le compteur est placé sous votre responsabilité.
Couvrez votre compteur d'une plaque de polystyrène. **Ne mettez ni paille, ni chiffon, ni laine de verre qui retiennent l'humidité et peuvent l'endommager.**

LE RELEVE DE MON COMPTEUR D'EAU, L'EDITION DE MES FACTURES

Votre compteur d'eau est relevé une fois par an. Dans notre commune, le relevé est réalisé au cours du mois de **mai.**
Lors de son passage, notre agent accède au compteur, relève l'index, vérifie le bon fonctionnement du compteur. C'est parfois l'occasion de déceler une fuite d'eau sur votre installation : A ce titre, pensez, vous aussi à relever régulièrement l'index de votre compteur !

Suite à ce relevé, vous recevez une facture d'eau au cours du mois **de juillet** qui correspond à votre consommation réelle. La seconde facture de l'année est éditée en **décembre** sur la base d'une consommation estimée.

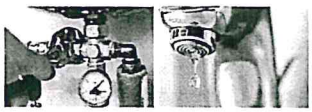

DETECTER LES FUITES

La fuite d'eau est la première cause de gaspillage. Vous pouvez facilement détecter une fuite sur un robinet ou un joint défectueux. Mais lorsqu'une fuite se produit par exemple sur une canalisation enterrée, elle devient invisible !
Pour la détecter, faites de temps en temps ce petit test : relevez les chiffres noirs et rouges de votre compteur le soir et faites de même le matin au réveil sans utiliser d'eau. Si un des chiffres a changé c'est qu'il y a probablement une fuite.

Changer son comportement

- Ne pas faire tourner les lave-linge et lave-vaisselle à moitié vides
- Ne pas laisser couler l'eau en permanence (pendant le lavage des dents)

Choisir des matériels économes

- Utiliser des réducteurs de pression
- S'équiper de douchettes économiques
- Mettre en place des chasses d'eau à volumes réduits
- Acheter des appareils ménagers économes en eau (lave-linge, lave-vaisselle)

MESSAGE DU SYNDICAT DES EAUX DE LA GATINE, 23 rue de Beaulieu à POMPAIRE (79200)
Tel : 05 49 95 03 47, contact@eaux-de-gatine.fr

L'association des accidentés du travail et de la vie
Groupement des Deux-Sèvres 260 rue du Maréchal Leclerc
79000 NIORT Tél. 05.49.24.12.24 Fax. 05.49.33.49.98

E.mail : fnath.79@wanadoo.fr Site : www.fnath79.org

Membres du bureau

Christian GROLEAU *Président* *05.49.71.22.09*
Michel BOURDIN Vice-Président *05.49.95.71.09*
Yolande CHARRON Trésorière *05.49.94.05.04*
Nicole POVERT *Trésorière adjointe* *05.49.63.47.73*
Christian PIERRE, Daniel BARCQ, Denise ROUSSELIERE
Alain GRELLIER, Stéphane GIRET

Section de PARTHENAY/MENIGOUTE
Siège social Résidence Les Bergeronnettes

La FNATH, association des accidentés de la vie :
200 000 adhérents 1500 sections locales 83 groupements départementaux 20.000 bénévoles

a été créée en 1921 pour défendre les droits des victimes d'accidents au travail.
Il s'agit d'une **association de défense de tous les accidentés de la vie, des malades, invalides et handicapés,** financée quasi exclusivement par les cotisations de ses **200 000 adhérents et par les dons de ses 25.000 donateurs.**

Sa mission :
Vous apporter de l'aide et des solutions,
Vous accompagner dans vos diverses démarches, vous soutenir :

La solidarité se construit avec vous ... Défendre chacun, améliorer la vie de tous...
Discrimination, indemnisation, reclassement.

Nous soutenir

En adhérant à la FNATH :
Votre voix n'est plus isolée et vous contribuez à construire une société plus juste, plus sûre, plus solidaire.

Nous rejoindre

- **Devenir adhérent de la FNATH :** *Pourquoi pas vous ?*

Adhérez à la FNATH : vous serez bien informés : A part entière : un journal bimestriel :
Pour être informé en permanence et en priorité de la vie associative, des évolutions de la législation, des avancés sociales, des combats communs, de l'action revendicative menée auprès des ministères, du parlement, des administrations, des organismes sociaux.

Adhérez à la FNATH : vous bénéficierez aussi d'avantages spécifiques :
Convivialité, vie associative, sorties.

Adhérez à la FNATH : vous bénéficierez aussi d'avantages partenaires :
Des remises spécifiques sont accordées aux adhérents par ses partenaires :
'Belambra : vacances, Dékra-Norisko : contrôle auto, etc'....

- **Devenir bénévole de la FNATH** : Contactez le groupement le plus proche de chez vous.

Notre ambition :

Nous nous engageons pour une société plus juste, plus sûre et plus solidaire.

Nous serons ravis de vous accueillir aux manifestations organisées par notre section

Concours de belote **samedi 15 février 2014 à LA CHAPELLE BERTRAND**
Assemblée Générale **dimanche 2 mars 2014 à POMPAIRE**
Journée festive **dimanche 15 juin 2014 à LA CHAPELLE BERTRAND**

Les permanences ont lieu au foyer Les Bergeronnettes à PARTHENAY (face à HYPER U) :
de 8 H 30 à 11 H 15 les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois à l'exception du mois d'août.

ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr/ recensement citoyen obligatoire**

L'attestation de recensement délivrée par la mairie**, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet :

L'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine
(tout le monde s'y retrouve)

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine fédère l'action des partenaires publics et privés en associant les collectivités territoriales à la mise en œuvre des politiques de l'emploi. Elle a la volonté d'ancrer le service public dans le territoire. Un accent tout particulier est mis sur l'observation du marché de l'emploi, le développement local et les déplacements.

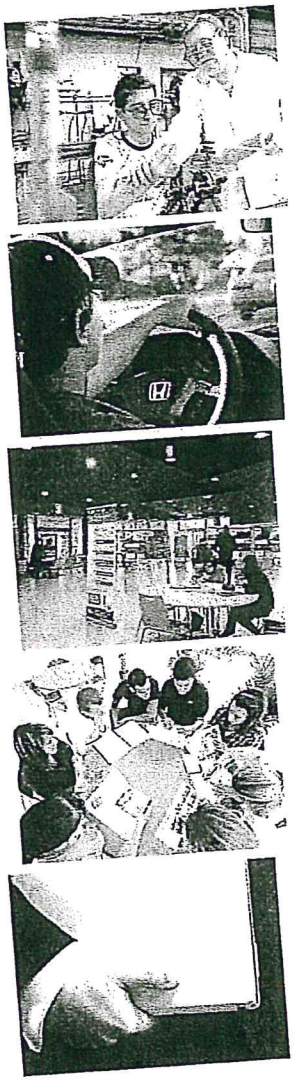

☑ Observatoire
- Etude sur la « Jeunesse en Gâtine »

☑ Aide aux employeurs publics et privés pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Les seniors dans l'entreprise
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale

☑ Développement local
- Cellule de veille économique
- Expositions thématiques mensuelles de découverte des métiers
- Clauses sociales dans les marchés publics
- Salon des savoir-faire industriels

☑ Réduction des freins culturels ou sociaux à l'embauche par la lutte contre les discriminations et la recherche de réponses adaptées aux problèmes de mobilité
- Plate-forme mobilité solidaire « SOS Déplacements »
- Animation du partenariat et professionnalisation

☑ Accueil et information
- Accueil dans les locaux de la MDEE

☑ Le service Mission Locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans :

suivi individualisé, recherche d'informations sur l'emploi et la formation, offres d'emploi, aide au CV et à la lettre de motivation, orientation et découverte des métiers, mobilité et logement, santé ...

SUIVI INDIVIDUEL & ATELIERS COLLECTIFS !

Pour les employeurs :

aide au recrutement, conseils sur les modalités d'embauche et les dispositifs d'aide à la formation, faire découvrir un métier, faciliter l'accès à l'entreprise.

> La permanence de proximité du service Mission Locale :

à VASLES
Mairie
Le Mardi matin

CONTACT : 05 49 94 23 46

NOUS CONTACTER :

Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

www.mdee-parthenaygatine.fr

05 49 94 23 46

13 Bld. Edgar Quinet
79200 PARTHENAY

Infos - travaux logement & habitation

LOGEMENTS ANCIENS

Depuis le 1er Janvier 2015, VAUSSEROUX fait partie des communes où un prêt à taux zéro peut être consenti pour l'achat de logements anciens à réhabiliter (*Voir article N.R. du 10/01/2015).*

Principales conditions :

- Accession à la propriété
- Le montant des travaux doit être au moins égal à 25 % du coût global de l'opération.

Renseignements : http://www.territoires.gouv.fr

AMELIORATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat, certains organismes peuvent subventionner une partie des travaux (*sous certaines conditions).*
Ci-joint quelques liens qui peuvent vous orienter sur les différentes aides accordées.

- **Région Poitou-Charentes** : Aide à l'isolation de toitures, combles perdus ou habitables, toitures – terrasses
  http://www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-/aides/detail/295
- **ANAH (Agence nationale pour l'habitat) - Deux Sèvres** : Travaux concernés : Travaux d'amélioration des performances énergétiques (système de géothermie, panneaux solaires, éolienne, isolation acoustique et thermique, diagnostics techniques)
  http://www.anah.fr/les-aides/conditions-generales/qui-peut-beneficier-dune-aide/
- **ANIL (Agence Nationale de l'Information Logement)** :
  - http://www.anil.org/
  - http://www.anil.org/profil/vous-etes-proprietaire/amelioration/aides-locales-a-leco-renovation/eco-renovation-dans-les-deux-sevres/
  - http://www.anil.org/fileadmin/ANIL/Proprietaires_locataires/Aides_Travaux_renovation/Aides_financieres/aides_financieres_eco_renovation_deux_sevres.pdf
- **Rénovation info – service :** http://renovation-info-service.gouv.fr/

RGE
RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT

Vous pouvez également contacter les artisans RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » professionnels reconnus pour la qualité de leurs travaux d'économie d'énergie dans le neuf ou la rénovation. Lien d'information et liste des artisans RGE des Deux-Sèvres :
http://www.deux-sevres.com/dsappli/environnement/artisansrge/default.aspx

Nos 2 artisans RGE sur la commune : Eddy FRUCHARD et Pascal PEROTEAU

TERRAINS A VENDRE SUR LA COMMUNE

Manifestations 2015

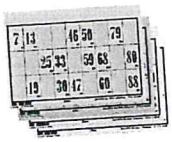

14 mars
Loto des écoles
à Vausseroux

Tous les jeudis
A 14h30
Rencontres des
Aînés ruraux

Cérémonie du 8 mai
Vin d'honneur
Repas des retraités

27 juin
Fêtes de fin d'année
des écoles à St Martin du
Fouillloux

Tous les mois
Réunion préparation
Fête du village

13 juillet
Moules – frites
Feu d'artifice

6 septembre
Fête du village

Tous les mardis à 20h30

24 octobre
Concours de manille
Aînés ruraux

11 novembre
Cérémonie – vin
d'honneur à la salle des
fêtes

Tous les 1er lundis du
mois
Randonnée des aînés
ouverte à tous

21 novembre
Dîner dansant de l'ACCA

LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS

Fabrice BEAUNE
FAB Services
Electricité - plomberie - chauffage
Les Barbotières
79420 VAUSSEROUX
Tél : 06 43 02 09 00

Bar - Hôtel - Restaurant
Mr et Mme CHAPUT
« Le Vausseroux »
2 Route de Ménigoute
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 95 25 04

Patricia COUSSON
ATELIER C
COIFFURE MIXTE
7 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 95 10 09

Alain SIMONNEAU
VINS - BIERES
1 Route des Carriotières
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 20 29

Garage J. BREITEL
Réparation toutes marques
13 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 21 38

Pascal PEROTEAU
ARTISAN MENUISIER
Les Limonières
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 22 10

Eddy FRUCHARD - Bois et Paille
Charpente traditionnelle - isolation
17 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 06 71 06 68 08

A.C.M. Bruno CARRÉ
Serrurerie - Chaudronnerie - Charpente
La Roucherie
79420 VAUSSEROUX
Tél : 06 76 27 62 48

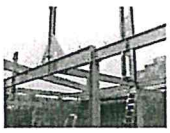

FERME DE CECILE
Vente directe de produits fermiers
La Rivalière
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 64 23 29

V-S-N (Vendée - Sèvres - Négoce)
Grains - Aliments - Engrais
5 Route de St Martin du Fx
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 21 05

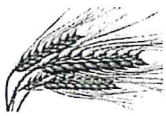

Alexandra BEAUFFRETON—Paysagiste
JARDINS DU MOULIN
Le Moulin de Gouziot
79420 VAUSSEROUX
Tél.: 05 49 63 22 59

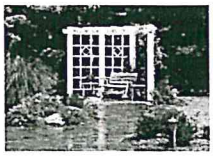

DIETETICIENNE
Mme Agathe SARLAT
2 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 63 99 64